



Commune de PUJOLS
Conseil municipal du 9 septembre 2026 à 19 heures

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération n° CM.2026/72 : Projet de requalification et de végétalisation de l'Avenue Charles de Gaulle - Entrée de ville - Choix des entreprises

Approuvé par 21 voix pour et 6 abstentions (Mme Verga, M. Braet par procuration, Mme Brousse, M. Acquarone, Mme Castagné, M. Silva)

Délibération n° CM.2026/73 : Aménagement des abords de la salle des fêtes du Palay – Avenant n°2 au marché de travaux pour le lot n° 1 « VRD -Voirie-réseaux-Divers »

Approuvé à l'unanimité

Délibération n° CM.2026/74 : Mise à disposition des installations sportives au plateau Lacassagne au profit d'associations – Conventionnement avec les associations « Football Club Sporting Pujols », « US Pujols XIII »et « La Boule Pujolaise »

Approuvé à l'unanimité

Délibération n° CM.2026/75 : Participation à l'action « Elu.e.s Rural.e.s Relais de l'Egalité » et désignation d'un élu binôme au sein du conseil municipal

A l'unanimité : désignation de Mme Caroline RUIZ

Délibération n° CM.2026/76 : Bas de Pujols – Requalification de l'Avenue Charles de Gaulle (RD 118 – Tranche 1) – Travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques de télécommunications d'ORANGE

Approuvé à l'unanimité

Délibération n° CM.2026/77 : Association « Football Club Sporting Pujols » - Demande de subvention de fonctionnement

Approuvé à l'unanimité

Délibération n° CM.2026/78 : Association « Union Sportive Pujols XIII » - Demande de subvention exceptionnelle

Approuvé à l'unanimité

Délibération n° CM.2026/79 : Versement d'un don à la Protection Civile en soutien aux communes sinistrées

Approuvé à l'unanimité

Délibération n° CM.2026/80 : Association départementale des Francas de Lot-et-Garonne – Définition des modalités d'accueil des enfants – Organisation d'une semaine thématique en octobre 2026

Approuvé à l'unanimité

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées en séance du Conseil Municipal est affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine suivant la séance.